

Initiative transparence dans les industries extractives (ITIE)

La Tunisie prépare son adhésion

La Tunisie est en train de préparer son adhésion à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), a affirmé, mercredi, à Paris, le ministre de l'Industrie et des PME, chargé également de l'Energie, Slim Feriani.



• La bonne gestion des ressources pétrolières en débat

Feriani, qui s'exprimait à la Conférence mondiale de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), organisée au Centre de conférences de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à Paris, a réitéré l'engagement du gouvernement tunisien à adhérer à cette initiative, dont l'objectif est de «maintenir à jour et superviser la mise en œuvre d'une norme visant à évaluer dans quelle mesure les revenus des ressources pétrolières, gazières et minérales d'un pays sont gérées de manière transparente».

«Un groupe de travail formé de représentants de plusieurs partis, d'organisations nationales et de la société civile, se penche sur la préparation d'un plan d'action concernant cette adhésion», a-t-il dit, rappelant les ini-

tiatives de la Tunisie concernant «l'accès aux données et le renforcement de la confiance dans le domaine de l'énergie», dont la création d'un portail open data afin de diffuser toutes les informations relatives au secteur énergétique.

«Le département de l'Industrie et des PME s'est engagé à adhérer à l'initiative ITIE et à mettre en application les principes de contrats ouverts dans les secteurs des industries extractives», a-t-il insisté.

Procédures

La Coalition tunisienne pour la transparence dans l'énergie et les mines (CTTEM) avait appelé, en septembre 2018, à accélérer les procédures d'adhésion de la Tunisie à l'Initiative ITIE.

Composée de 13 associations de la société civile, la CTTEM reproche aux autorités énergétiques l'absence de transparence et de bonne gouvernance dans le domaine des hydrocarbures, ce qui demeure, à son avis, «l'une des causes principales de la prolifération de la corruption dans le secteur».

Le Chef du gouvernement Youssef Chahed avait annoncé, lors du conseil ministériel restreint, le 7 juin 2019, que la Tunisie va adhérer à l'ITIE, en ce mois de juin 2019.

Une fois membre de l'ITIE, la Tunisie sera contrainte de se conformer à la «Norme ITIE», laquelle exige des pays et des entreprises, la divulgation de l'information sur les étapes-clés de la gouvernance des revenus pétroliers, gaziers et miniers.

UTAP- INLUCC

Signature d'un accord de partenariat

L'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP) et l'Instance Nationale de la Lutte Contre la Corruption (INLUCC) ont signé mercredi un accord, de coopération et de partenariat.

Le président de l'INLUCC, Chawki Tabib qui a signé cet accord, avec le président de l'UTAP, Abdelmajid Ezzar, a souligné que l'accord stipule la création d'une commission mixte ayant pour mission de faire le diagnostic de la situation dans le secteur agricole et de la pêche, mais aussi de mettre en œuvre un programme de travail pour déterminer les domaines dans lesquels des dossiers de corruption seront ouverts.

Il a affirmé que plusieurs phénomènes de corruption entachent le secteur de l'agriculture et de la pêche et leurs effets se font sentir surtout sur les petits agriculteurs et marins-pêcheurs, représentent plus de 80% de l'ensemble des producteurs.

Il a expliqué que la corruption ne concerne pas seulement, les circuits de distribution des intrants et des produits, mais se manifeste encore, dans les grands obstacles auxquels sont confrontés les agriculteurs et les marins-pêcheurs, pour réaliser leurs propres projets et bénéficier des avantages octroyés dans ce domaine.

Tabib a cité, à ce propos, «la bureaucratie détestable qui représente l'une des formes de la corruption».

Communes tunisiennes

Un don italien de 25 millions d'euros

Dans le cadre du projet Prodec (Programme de soutien à la décentralisation en Tunisie) financé par l'Agence italienne pour la coopération au développement (AICS) et portant sur l'optimisation de la gouvernance, de l'accès aux services, de la participation et de l'innovation, une rencontre a été organisée, le soir du 19 juin 2019, à la résidence de l'ambassadeur d'Italie en Tunisie, Lorenzo Fanara.

En plus de l'ambassadeur, la rencontre s'est déroulée en présence, notamment, de Mokhtar Hammami, ministre des Affaires locales et de l'Environnement, Basma Jebali, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires locales et de l'Environnement et de Souad Abderrahim, maire de Tunis.

Elle a également rassemblé 31 présidents de conseils municipaux provenant des communes tunisiennes récemment créées dans 10 gouvernorats, à savoir Ben Arous, l'Ariana, La Manouba, Bizerte, Sousse, Mahdia, Sfax, Gabès, Médenine et Tozeur participant à ce projet de coopération italo-tunisienne.

Dans ce sens, l'Italie a octroyé un don de 25 millions d'euros qui sera suivi d'un don supplémentaire de 6,5 millions d'euros en vue de créer des partenariats entre les communes tunisiennes et italiennes.